

Mémoire à l'intention du Comité permanent de la condition féminine en vue de son étude sur la participation des femmes et des filles dans le sport

Décembre 2022

La Fondation canadienne des femmes est un chef de file national du mouvement pour l'égalité des genres au Canada. Grâce à des activités de financement, de recherche, de défense des droits et d'échange d'information, elle s'emploie à opérer un changement systémique. Nous aidons les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre à s'extraire de la violence et de la pauvreté, et à acquérir la confiance et les aptitudes de meneuses dont elles ont besoin. Depuis 1991, nos partenaires et donateurs ont versé plus de 185 millions de dollars pour financer plus de 3 000 programmes qui transforment des vies dans tout le pays. Nous nous réjouissons de l'intérêt que porte le Comité à la sécurité des femmes et des filles dans le sport, et de l'occasion qui nous est donnée de transmettre les connaissances que nous avons acquises au cours de nombreuses décennies dans la prévention de la violence contre les femmes et la promotion de l'égalité des genres.

Le financement de la Fondation canadienne des femmes bénéficie à un large éventail d'organismes et de programmes qui collaborent à renforcer la sécurité des femmes et des filles dans le sport et dans tous les autres secteurs, qu'il s'agisse d'organismes sportifs pour filles, de programmes de promotion de relations saines pour les adolescentes ou de centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle. Depuis 1999, la Fondation canadienne des femmes finance des organismes de prévention de la violence et collabore avec eux pour que chaque adolescente et adolescent apprenne à reconnaître et à prévenir la violence relationnelle. Nos études sur la prévention de la violence montrent que l'adolescence est une période charnière pour l'enseignement de saines aptitudes relationnelles¹.

Les récents rapports faisant état d'agressions et d'abus sexuels généralisés dans le sport sont saisissants, sans toutefois être surprenants, malheureusement. Ces comportements font partie intégrante de la violence sexuelle qui sévit dans la société, notamment dans les contextes caractérisés par un déséquilibre du pouvoir entre les sexes. La Fondation canadienne des femmes se réjouit de la fermeté de la réponse de Sport Canada à l'endroit des mesures prises par Hockey Canada relativement aux rapports d'agressions sexuelles commises par des joueurs de hockey d'élite dont l'organisation est responsable. En retirant son financement à Hockey Canada, Sport Canada a donné un exemple du leadership prompt et résolu dont il faut faire preuve pour changer la culture et soutenir le développement d'une culture du consentement dans les milieux sportifs. Toute mesure à l'égard des agressions sexuelles qui ne découlerait pas du principe de la tolérance zéro est insuffisante.

Nos activités de financement de programmes dans tout le pays nous ont appris qu'un changement systémique et durable exige un effort coordonné. L'instauration d'un environnement sportif sûr et inclusif prévoyant des mesures de soutien pour les filles et les jeunes femmes ainsi que des mécanismes d'intervention efficaces en cas de signalement d'agression exigera la collaboration d'une masse critique d'organismes et de personnes partageant les mêmes objectifs et travaillant ensemble de manière efficace sur les enjeux et les approches décrits ci-dessous.

- **Instaurer une culture du consentement dans le sport**

La sensibilisation aux agressions sexuelles et au consentement est essentielle à l'instauration d'environnements sportifs sûrs et inclusifs pour les filles et les femmes. Un sondage récent mené pour la Fondation a montré que moins de la moitié des 1 500 adultes canadiens interrogés avaient une bonne compréhension de ce qu'est une relation sexuelle consensuelle répondant aux critères prévus par la loi². La sensibilisation au consentement est donc nécessaire dans les systèmes scolaires et dans l'ensemble de la société. Pour que les femmes et les filles puissent pratiquer un sport en toute sécurité et profiter des bienfaits de l'activité physique, les participants, les entraîneurs et les administrateurs, dans le cadre de leur accréditation, doivent bien comprendre ce qu'est le consentement et veiller à son respect.

La Fondation a récemment accordé une aide financière à l'Alberta Council of Women's Shelters pour son programme [Leading Change](#) [en anglais seulement], qui travaille avec des équipes sportives de compétition pour encourager les garçons et les hommes à devenir des ambassadeurs du changement dans la prévention de la violence à l'endroit des filles et des femmes. Multiplier ce genre de programmes et les rendre obligatoires contribuerait à favoriser le changement de culture qui s'impose.

- **Soutenir la divulgation et la transparence**

Pour accroître la sécurité et réduire les agressions sexuelles, il faut encourager la divulgation des agressions et la transparence des réactions à la violence sexuelle dans le monde du sport. Les femmes et les filles qui participent à des activités sportives doivent savoir qu'elles peuvent compter sur la présence d'adultes de confiance ayant le pouvoir d'intervenir. Les ententes de non-divulgation, qui imposent le silence en échange d'une rémunération, sont devenues la solution par défaut des organismes, des sociétés, des individus et du secteur public pour dissimuler les conduites sexuelles. Elles permettent aux organismes de protéger leur réputation et aux agresseurs de dissimuler leurs antécédents d'abus à leurs futurs employeurs. En réduisant au silence les femmes qui ont subi des agressions, les ententes de non-divulgation vont à l'encontre de l'instauration d'une culture de transparence dans le sport qui favorise la divulgation en empêchant définitivement les victimes de parler de leurs expériences à leurs ami(e)s, à leurs proches et à leurs thérapeutes, et de mettre en garde les autres contre l'agresseur. Les ententes de non-divulgation ont un effet disproportionné sur les femmes, les personnes LGBTQAI+ et les communautés racisées. La Fondation a récemment prolongé le financement de la campagne [Can't Buy My Silence](#) [en anglais seulement], menée par des survivantes, qui intervient dans tout le Canada pour mettre fin à l'utilisation abusive des ententes de non-divulgation en modifiant la législation et en sensibilisant le public.

- **Multiplier les outils en faveur du changement : centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle et nouvelles approches**

L'insuffisance chronique du financement gouvernemental accordé aux centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle par un ensemble disparate de ministères et de services provinciaux et territoriaux limite leur capacité à fournir l'expertise voulue pour susciter un changement de culture à l'égard de la violence sexuelle. La montée en puissance du phénomène #MoiAussi, puis la pandémie, ont accentué la pression exercée sur les centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle, qui ont vu leur nombre d'appels augmenter de manière significative sans pour autant voir leur financement augmenter en conséquence^{3,4}. La Fondation a récemment augmenté le financement qu'elle accorde à La voix des jeunes compte, un collectif de jeunes femmes noires et racisées qui milite pour la mise en place d'une loi-cadre visant à prévenir et à combattre la violence sexuelle dans les écoles primaires et secondaires du Québec. Pour assurer la sécurité des femmes et des filles dans le sport, il faut qu'elles puissent compter sur des centres d'aide aux victimes d'agressions sexuelles bien financés et sur de nouvelles approches systémiques.

Recommandations :

- Appliquer la tolérance zéro pour les agressions sexuelles dans les organismes sportifs.
- Instaurer une culture du consentement dans les sports, les clubs sportifs et les associations.
- Faire la promotion d'une culture de la divulgation et de la transparence et interdire les ententes de non-divulgation.
- Financer de manière adéquate les centres d'aide aux victimes d'agressions sexuelles afin de favoriser un changement de culture en matière de violence sexuelle.
- Adopter de nouvelles approches systémiques pour prévenir la violence sexuelle dans le sport.

Personne-ressource : Ann Decter, adecter@canadianwomen.org

-
1. Fondation canadienne des femmes, « Bâtir le domaine de la promotion des relations saines chez les jeunes – Rapport au domaine 2015-2018 », 2019.
 2. Sondage réalisé par Maru Public Opinion les 18 et 19 octobre 2022 pour la Fondation canadienne des femmes. Publication : novembre 2022. Selon le *Code criminel du Canada*, le consentement est l'accord volontaire et continu de se livrer à une activité sexuelle, cet accord pouvant être retiré à tout moment.
 3. Greg Moreau, *Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2018*, Centre canadien de la statistique juridique, 2019.
 4. Melissa Mancini et Ioanna Roumeliotis, [Sexual assault centres struggle with limited funding as more women come forward to say #MeToo](https://www.cbc.ca/news/indigenous/sexual-assault-centres-struggle-limited-funding-as-more-women-come-forward-to-say-me-too-1.5588888), cbc.ca, 10 février 2020.